Contenu du fichier Base Permanente des Équipements 2015

Fichier Ensemble_xy

Liste des variables :

AN Année

ANCREG Région d'implantation de l'équipement (ancienne nomenclature des régions)

DCIRIS Département, commune et IRIS d'implantation de l'équipement

DEP Département d'implantation de l'équipement

DEPCOM Département et commune d'implantation de l'équipement LAMBERT_X Coordonnée X de l'équipement en Lambert 93 (RGF93) LAMBERT_Y Coordonnée Y de l'équipement en Lambert 93 (RGF93)

QUALITE_XY Qualité d'attribution pour un équipement de ses coordonnées XY

REG Région d'implantation de l'équipement

TYPEQU Type d'équipement

Nom de la variable	Туре	Longueur	Libellé	Modalités
AN	Caractère	4	Année	2015
ANCREG	Caractère	2	Région d'implantation de	11 - Ile-de-France
ANCKEO	Caractere		l'équipement (ancienne	21 - Champagne-Ardenne
			nomenclature des régions)	22 - Picardie
				23 - Haute-Normandie
				24 - Centre
				25 - Basse-Normandie
				26 - Bourgogne
				31 - Nord-Pas-de-Calais
				41 - Lorraine
				42 - Alsace
				43 - Franche-Comté
				52 - Pays de la Loire
				53 - Bretagne 54 - Poitou-Charentes
				72 - Aquitaine
				73 - Midi-Pyrénées
				74 - Limousin
				82 - Rhône-Alpes
				83 - Auvergne
				91 - Languedoc-Roussillon
				93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur
				94 - Corse
				01 - Guadeloupe
				02 - Martinique
				03 - Guyane
				04 - La Réunion
		10		06 - Mayotte
DCIRIS	Caractère	10	Département, commune et IRIS d'implantation de l'équipement	Accessible dans la rubrique zonages par iris du site insee.fr
DEP	Caractère	3	Département d'implantation de	01 - Ain
			l'équipement	02 - Aisne
				03 - Allier
				04 - Alpes-de-Haute-Provence
				05 - Hautes-Alpes
				06 - Alpes-Maritimes
				07 - Ardèche
				08 - Ardennes
				09 - Ariège
				10 - Aube
				11 - Aude
				12 - Aveyron
				13 - Bouches-du-Rhône
				14 - Calvados
				15 - Cantal
				16 - Charente
				17 - Charente-Maritime
				18 - Cher
				19 - Corrèze
				2A - Corse-du-Sud
				2B - Haute-Corse

20 - Corse
21 - Côte-d'Or
22 - Côtes-d'Armor
23 - Creuse
24 - Dordogne
25 - Doubs
26 - Drôme
27 - Eure
28 - Eure-et-Loir
29 - Finistère
30 - Gard
31 - Haute-Garonne
32 - Gers
33 - Gironde
34 - Hérault
35 - Ille-et-Vilaine
36 - Indre
37 - Indre-et-Loire
38 - Isère
39 - Jura
40 - Landes
41 - Loir-et-Cher
42 - Loire
43 - Haute-Loire
44 - Loire-Atlantique
45 - Loiret
46 - Lot
47 - Lot-et-Garonne
48 - Lozère
49 - Maine-et-Loire
50 - Manche
51 - Marne
52 - Haute-Marne
53 - Mayenne
54 - Meurthe-et-Moselle
55 - Meuse
56 - Morbihan
57 - Moselle
58 - Nièvre
59 - Nord
60 - Oise
61 - Orne
62 - Pas-de-Calais
63 - Puy-de-Dôme
64 - Pyrénées-Atlantiques
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
67 - Bas-Rhin
68 - Haut-Rhin
69 - Rhône
70 - Haute-Saône
71 - Saône-et-Loire
72 - Sarthe
73 - Savoie

			1	Type d'équipement non géolocalisé cette année
				Non géolocalisé
				Mauvaise
			XY	Bonne
QUALITE_XY	Caractère	50	Qualité d'attribution pour un équipement de ses coordonnées	Acceptable
LAMBERT_Y	Numérique	8	en Lambert 93 (RGF93)	
LAMBERT_X	Numérique	8	en Lambert 93 (RGF93) Coordonnée Y de l'équipement	
LAMBERT	Numériana	0	Marseille ne sont pas utilisés. Coordonnée X de l'équipement	
			pour Lyon, et 13055 pour	
			Les codes 75056 pour Paris, 69123	
			retenu comme niveau communal pour localiser les équipements.	
			Marseille), l'arrondissement a été	
			Dans les communes à arrondissements (Paris-Lyon-	
			Dana las assumus : 2	COG du site insee.fr
DEPCOM	Caractere		d'implantation de l'équipement	Définitions et Méthodes / Nomenclatures, zonages /
DEDCOM	Caractère	5	Département et commune	976 - Mayotte Liste complète des communes accessible dans la rubrique
				974 - La Réunion
				973 - Guyane
				972 - Martinique
				971 - Guadeloupe
				95 - Val-d'Oise
				94 - Val-de-Marne
				93 - Seine-Saint-Denis
				92 - Hauts-de-Seine
				91 - Essonne
				90 - Territoire de Belfort
				89 - Yonne
				88 - Vosges
				87 - Haute-Vienne
				86 - Vienne
				85 - Vendée
				84 - Vaucluse
				83 - Var
				82 - Tarn-et-Garonne
				81 - Tarn
				80 - Somme
				79 - Deux-Sèvres
				78 - Yvelines
				77 - Seine-et-Marne
				76 - Seine-Maritime
				75 - Paris
				74 - Haute-Savoie

REG	Caractère	2	Région d'implantation de l'équipement	11 - Ile-de-France
			requipement	24 - Centre-Val de Loire
				27 - Bourgogne-Franche-Comté
				28 - Normandie
				32 - Nord-Pas-de-Calais-Picardie
				44 - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
				52 - Pays de la Loire
				53 - Bretagne
				75 - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
				76 - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
				84 - Auvergne-Rhône-Alpes
				93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur
				94 - Corse
				01 - Guadeloupe
				02 - Martinique
				03 - Guyane
				04 - La Réunion
				06 - Mayotte
TYPEQU	Caractère	4	Type d'équipement	A101 - Police
				A104 - Gendarmerie
				A105 - Cour d'appel (CA)
Descriptif des				A106 - Tribunal de grande instance (TGI)
équipements				A107 - Tribunal d'instance (TI)
				A108 - Conseil des prud'hommes (CPH)
				A109 - Tribunal de commerce (TCO)
				A115 - Réseau spécialisé Pôle Emploi
				A119 - Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
				A120 - Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
				A121 - Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)
				A122 - Réseau de proximité Pôle Emploi
				A123 - Réseau partenarial Pôle Emploi
				A124 - Maison de justice et du droit
				A125 - Antenne de justice
				A203 - Banque, Caisse d'Epargne
				A205 - Pompes funèbres
				A206 - Bureau de poste
				A207 - Relais poste
				A208 - Agence postale
				A301 - Réparation auto et de matériel agricole
				A302 - Contrôle technique automobile
				A303 - Location auto-utilitaires légers
				A304 - École de conduite
				A401 - Maçon
				A402 - Plâtrier peintre
				A403 - Menuisier, charpentier, serrurier
				A404 - Plombier, couvreur, chauffagiste
				A405 - Électricien
				A406 - Entreprise générale du bâtiment
				A501 - Coiffure
				A502 - Vétérinaire
				A503 - Agence de travail temporaire
				A504 - Restaurant

,	
	A505 - Agence immobilière
	A506 - Blanchisserie-Teinturerie
	A507 - Soins de beauté
	B101 - Hypermarché
	B102 - Supermarché
	B103 - Grande surface de bricolage
	B201 - Supérette
	B202 - Épicerie
	B203 - Boulangerie
	B204 - Boucherie charcuterie
	B205 - Produits surgelés
	B206 - Poissonnerie
	B301 - Librairie papeterie journaux
	B302 - Magasin de vêtements
	B303 - Magasin d'équipements du foyer
	B304 - Magasin de chaussures
	B305 - Magasin d'électroménager, audio vidéo
	B306 - Magasin de meubles
	B307 - Magasin d'art. de sports et de loisirs
	B308 - Magasin de revêtements murs et sols
	B309 - Droguerie quincaillerie bricolage
	B310 - Parfumerie
	B311 - Horlogerie Bijouterie
	B312 - Fleuriste
	B313 - Magasin d'optique
	B314 - Station service
	C101 - École maternelle
	C102 - RPI dispersé : maternelle
	C104 - École élémentaire
	C105 - RPI dispersé : élémentaire
	C201 - Collège
	C301 - Lycée d'enseignement général et/ou techno.
	C302 - Lycée d'enseignement professionnel
	C303 - Lycée technique et/ou professionnel agricole
	C304 - SGT : Section enseignement général et techno.
	C305 - SEP : Section enseignement professionnel
	C401 - STS CPGE
	C401 - STS CFGE C402 - Formation santé
	C402 - Formation same C403 - Formation commerce
	C409 - Autre formation post bac non universitaire
	C501 - UFR
	C502 - Institut universitaire
	C503 - École d'ingénieurs
	C504 - Enseignement général supérieur privé
	C505 - écoles d'enseignement supérieur agricole
	C509 - Autre enseignement supérieur
	C601 - Centre de formation d'apprentis (hors agriculture)
	C602 - GRETA
	C603 - Centre dispensant de la formation continue
	agricole
	C604 - Formation aux métiers du sport
	C605 - Centre dispensant des formations d'apprentissage
	agricole
	C609 - Autre formation continue
	C701 - Résidence universitaire

C702 - Restaurant universitaire	
D101 - Établissement santé court séjour	
D102 - Établissement santé moyen séjour	
D103 - Établissement santé long séjour	
D104 - Établissement psychiatrique avec héber	rgement
D105 - Centre lutte cancer	
D106 - Urgences	
D107 - Maternité	
D108 - Centre de santé	
D109 - Structures psychiatriques en ambulatoir	re
D110 - Centre médecine préventive	
D111 - Dialyse	
D112 - Hospitalisation à domicile	
D113 - Maison de santé pluridisciplinaire	
D201 - Médecin omnipraticien	
D202 - Spécialiste en cardiologie	
D203 - Spécialiste en dermatologie vénéréolog	gie
D203 - Spécialiste en definatologie venereologie D204 - Spécialiste en gynécologie médicale	,- -
D205 - Spécialiste en gynécologie obstétrique	
D203 - Spécialiste en gastro-entérologie D206 - Spécialiste en gastro-entérologie	
D200 - Spécialiste en gastro-enterologie D207 - Spécialiste en psychiatrie	
D208 - Spécialiste en ophtalmologie	
D209 - Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	
D210 - Spécialiste en pédiatrie	
D211 - Spécialiste en preumologie	
D211 - Spécialiste en piculiologie D212 - Spéc. en radiodiagnostic et imagerie m	ádicala
D213 - Spécialiste en stomatologie	eulcale
D213 - Specialiste en sionatologie D221 - Chirurgien dentiste	
D231 - Sage-femme	
D231 - Sage-tenine D232 - Infirmier	
D233 - Masseur kinésithérapeute	
D235 - Orthophoniste	
D236 - Orthoptiste	
D237 - Pédicure-podologue	
D238 - Audio prothésiste	
D239 - Ergothérapeute	
D240 - Psychomotricien	
D241 - Manipulateur ERM	
D301 - Pharmacie	
D302 - Laboratoire d'analyses et de biologie m	iédicales
D303 - Ambulance	
D304 - Transfusion sanguine	
D305 - Établissement thermal	
D401 - Personnes âgées : hébergement	
D402 - Personnes âgées : soins à domicile	
D403 - Personnes âgées : services d'aide	
D404 - Personnes âgées : foyers restaurants	
D405 - Personnes âgées : services de repas à de	omicile
D501 - Garde d'enfant d'âge préscolaire	
D601 - Enfants handicapés : hébergement	
D602 - Enfants handicapés.: soins à domicile	
D603 - Adultes handicapés : hébergement	
D604 - Adultes handicapés : services	
D605 - Travail protégé	

D701 - Aide sociale à l'enfance : hébergement
D702 - Aide sociale à l'enfance : action éduc.
D703 - CHRS Centre d'héberg. et de réadapt. sociale
D704 - Centre provisoire d'hébergement
D705 - Centre accueil demandeur d'asile
D709 - Autres établissements pour adultes et familles en
difficulté
E101 - Taxi
E102 - Aéroport
E103 - Gare avec desserte train à grande vitesse (TAGV
E106 - Gare sans desserte train à grande vitesse (TAGV
F101 - Bassin de natation
F102 - Boulodrome
F103 - Tennis
F104 - Équipement de cyclisme
F105 - Domaine skiable
F106 - Centre équestre
F107 - Athlétisme
F108 - Terrain de golf
F109 - Parcours sportif/santé
F110 - Sports de glace
F111 - Plateaux et terrains de jeux extérieurs
F112 - Salles spécialisées
F113 - Terrain de grands jeux
F114 - Salles de combat
F116 - Salles non spécialisées
F117 - Roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle
F118 - Sports nautiques
F119 - Bowling
F120 - Salles de remise en forme
F121 - Salles multisports (gymnase)
F201 - Baignade aménagée
F202 - Port de plaisance - Mouillage
F203 - Boucle de randonnée
F302 - Théâtre
F303 - Cinéma
F304 - Musée
F305 - Conservatoire
G101 - Agence de voyages
G102 - Hôtel homologué
G103 - Camping homologué
G104 - Information touristique
O 107 - Infolliation touristique